

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES A

Durée : 3 heures

ALLEMAND

PRÉSENTATION DU SUJET

Le sujet proposé aux candidats de la session 2008 traitait de la mise en service dans une ville allemande d'un métro sans conducteur, et de la fiabilité technique de ce type de moyens de transport public. Comme l'année précédente, ce sujet offrait à des candidats susceptibles de devenir ingénieurs la possibilité de développer des idées aussi bien générales que techniques, et de mettre en avant leurs connaissances lexicales dans différents domaines de spécialité.

Le texte était plus simple à comprendre et à traduire que ceux des années précédentes, en revanche il était nécessaire d'avoir de bonnes connaissances lexicales pour gérer la partie rédactionnelle.

Dans l'ensemble, le texte a été bien compris par les candidats, ce qui fait que les notes ont plutôt été meilleures cette année sur le passage à traduire que les années précédentes. En revanche, pour la partie essais, les copies ont été plus hétérogènes.

REMARQUES SUR LA TRADUCTION

Le texte a été pour la majorité des copies bien compris, mais l'exercice de traduction qui consiste à rendre un texte en bon français en restant le plus fidèle possible au texte source n'est toujours pas maîtrisé. Lorsque le texte est compris, les envolées stylistiques qui s'éloignent du texte source sont plus fréquentes mais sont à éviter. L'objectif est ici de garder le style du texte et son niveau de langue d'origine.

Les fautes de français ont été sanctionnées conséquemment : il est de plus en plus fréquent de voir des verbes au pluriel sans « ent », des adjectifs non accordés avec des substantifs au pluriel, l'orthographe de mots courants non connue, ce qui est inacceptable à ce niveau d'étude. Rappelons aux candidats que la version est avant tout un exercice de remise en français fluide et correct d'un texte allemand et que dans cet exercice non seulement la compréhension du texte en allemand est évaluée mais également et surtout le travail de transfert vers le français.

REMARQUES SUR LES ESSAIS

Les deux questions posées sur et autour du texte ont été bien comprises, ce qui a évité les contresens graves et les hors sujets. Les fautes syntaxiques « classiques » reviennent régulièrement : verbes à la mauvaise place dans la phrase, confusions au niveau des articles et des déclinaisons, fautes de cas après certaines prépositions, particules séparables non séparées, erreurs surprenantes pour des LV1 dans la gestion des temps dues à une maîtrise fragile des verbes forts ou du passif.

ERREURS DE MÉTHODOLOGIE

Pour l'exercice de traduction, l'erreur méthodologique majeure a été de ne pas rester fidèle au texte source, même quand celui-ci avait été compris : des écarts stylistiques et de niveau de langue importants entre le texte source et le texte cible sont à déplorer. La relecture du texte

traduit en français est une nécessité à ne pas négliger pour éviter certaines fautes de français monumentales laissées dans les copies.

Pour l'exercice de rédaction, un minimum de structure dans le développement s'impose. L'apprentissage des formules d'introduction, de développement, de transition, de structure, de conclusion apporterait un plus à de nombreuses copies.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Eviter les omissions et les blancs dans la traduction et rester fidèle au texte source : dans la mesure du possible, ne rien ajouter, ne rien retrancher au texte à traduire ni dans le fond, ni dans la forme.

Une fois encore, on ne saurait que trop conseiller aux candidats de bien relire leurs copies avant de les rendre, et de vérifier l'orthographe en français et les règles basiques de grammaire en allemand. Les verbes forts doivent absolument être maîtrisés.

Il semble important de rappeler enfin, que l'épreuve d'allemand doit se préparer toute l'année, sur la base d'un entraînement régulier et minuté.

ANGLAIS

L'épreuve 1A, d'une durée de 3 heures, consiste en une version tirée d'un article de presse, suivie de deux essais de 80-100 mots et de 200-250 mots. L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude des candidats à traduire dans un français correct un texte anglais, et à rédiger deux questions d'expression écrite d'une façon structurée et en respectant les règles de la grammaire anglaise.

VERSION

Afin de réussir l'exercice de version, il fallait être vigilant sur **l'analyse grammaticale, la cohérence globale du passage, ainsi que l'orthographe et la syntaxe en français.**

Certains candidats n'ont pas analysé de façon suffisamment rigoureuse les segments du passage à traduire, et ont ainsi commis de nombreux contresens qu'ils auraient pu éviter en lisant attentivement le texte. La dernière phrase de la version a été souvent mal traduite en raison d'une mauvaise analyse du verbe et de la préposition qui suit, ce qui ne leur a pas permis de comprendre le lien logique entre les deux segments « leurs créateurs blâment des malfunctions (sic) et rien n'est plus sinistre que des problèmes techniques ». De même, certains adjectifs n'ont pas fait l'objet d'une analyse rigoureuse ; ainsi le segment *the well-intentioned humans* a été traduit par « les intentions humaines ». D'autres candidats omettent tout simplement un terme ou un passage apparemment difficile. Le terme *contraptions*, dès les premières lignes de la version, a ainsi très souvent disparu des copies, alors qu'il fallait faire l'effort de trouver un terme différent de celui employé pour *devices*. De même pour la dernière phrase de la première section, qui était longue et présentait des difficultés de mise en français qui ont découragé nombre de candidats. Rappelons que **l'omission n'est jamais une bonne solution**, et qu'il vaut mieux essayer de traduire en fonction du contexte et en respectant la cohérence du passage. Il n'est pas non plus judicieux de laisser le mot anglais dans la traduction française (comme cela s'est produit pour *giggles*). Si certains candidats ont choisi de proposer des traductions – plus ou moins heureuses – pour ce terme, d'autres ont cru bon de le laisser tel quel dans la traduction, ce qui est évidemment dommageable. La bonne stratégie dans ce cas consiste à choisir un terme général en cohérence avec le reste du segment, qui sera dans le pire des cas considéré comme un faux-sens. On peut ne pas savoir traduire précisément *kettles*, mais il était très facile de déduire d'après le contexte qu'il s'agissait d'un appareil électroménager, et traduire en conséquence.

Ce souci de cohérence doit empêcher les candidats de proposer des traductions fantaisistes qui ne tiennent compte ni de la grammaire ni du contexte. Certains candidats se sont laissés abuser par la ressemblance de certains mots avec le français (le verbe *chat* en anglais n'a rien à voir avec nos félins préférés, ce qui a ouvert un certain nombre de fausses pistes). Les exemples de robots dans le texte, en particulier, ont donné lieu à des traductions évoquant d'improbables objets « le jouet aime-panda », « le jeu panda comme un aimant ». Certaines propositions relevaient du **non sens** : il n'est pas possible de « provoquer un rire propre avec des ricanements du sien », ni de « glousser lui-même du sien ».

Enfin, il faut rappeler que **la version est aussi un exercice de français, et de trop nombreuses copies ont obtenu de mauvaises notes à cause d'une orthographe apocalyptique et d'une syntaxe plus qu'hasardeuse.** L'orthographe grammaticale et la syntaxe constituent logiquement un des critères d'évaluation, et l'on ne peut qu'insister sur la nécessité de maîtriser les règles d'accord et de conjugaison, et bien sûr de relire sa copie avant

de la rendre. Ceci est d'autant plus recommandé que ce non-respect des règles élémentaires du français a coûté la moyenne en version à des candidats qui avaient fait preuve d'une bonne compréhension du texte.

ESSAIS

La première question porte traditionnellement sur la compréhension de l'article proposé, mais une fois encore le jury a constaté que les candidats étaient bien peu nombreux à avoir compris qu'il convenait de s'appuyer sur les exemples proposés dans le texte. Il s'agissait tout simplement de repérer les différentes fonctions que pouvaient occuper les robots (dans l'industrie, dans les services à la personne, dans le domaine médical, etc). En tout état de cause, il ne fallait pas anticiper sur la question suivante, comme l'ont fait de trop nombreux candidats, qui se sont trouvés ensuite bien en peine de répondre à la deuxième question de manière satisfaisante et sans se répéter.

Cette deuxième question invitait en effet les candidats à développer une réflexion personnelle, structurée et argumentée, sur le sujet. Certains n'ont pas compris le sens du modal *should*, qui orientait le sens de la question (Doit-on laisser les machines prendre la place des hommes ?). De nombreux candidats n'ont guère eu de difficultés à étayer leurs arguments d'exemples de films, de scénarios ou de livres parfois bien exploités qui leur ont permis de prendre position. Le jury a aussi noté que des progrès avaient été réalisés dans l'emploi de mots de liaison. **Mais leur utilisation ne dispense pas de structurer son argumentation, en se conformant au plan annoncé dans l'introduction.** Certaines copies donnaient l'impression que le candidat ne savait pas trop où il voulait en venir.

Il est également maladroit d'accumuler les mots de liaison et expressions toutes faites comme *it's a burning issue, in this day and age, etc.,* qui côtoient trop souvent des erreurs rédhibitoires sur la grammaire de base et des structures qui devraient être maîtrisées depuis la classe de seconde. De trop nombreux candidats n'ont par exemple pas été capables de construire correctement une phrase négative, une phrase interrogative, ou encore une phrase à la voix passive. Il y a trop d'erreurs sur le choix des auxiliaires et la forme du verbe qui suit l'auxiliaire, d'erreurs sur les participes passés et notamment les verbes irréguliers, de confusions entre *there* et *they*, entre autres. Est-il nécessaire de rappeler que **l'apprentissage d'une langue est un processus cumulatif,** et que les candidats doivent enrichir leur vocabulaire et consolider des bases grammaticales qui ont été posées tout au long de leur scolarité.

Le jury ne s'attend nullement à une maîtrise parfaite de la langue, et valorise au contraire l'effort de construction et de pertinence, ainsi que la prise de risque sur le plan linguistique. Les candidats qui ont travaillé régulièrement en classes préparatoires et qui ont rédigé les essais de façon structurée, dans une langue riche et nuancée, sont logiquement sortis du lot.

ARABE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La version consistait en un article de l'hebdomadaire égyptien *Akhîr Sâ'a* (« Dernière heure ») paru en novembre 2007 et portant sur le problème que pose la peine de mort dans les pays arabes d'aujourd'hui. Ce texte ne comportait pas de difficultés particulières, ni en vocabulaire ni en syntaxe.

Les deux questions étaient les suivantes : 1) Exposez l'idée fondamentale du texte et 2) Est-ce que l'application de la peine capitale suffit pour limiter les meurtres dans la société ? La première question est censée mesurer la capacité de synthèse des étudiants tandis que la seconde devrait permettre d'apprécier leur aptitude à exprimer des idées qu'on pourrait souhaiter personnelles et originales.

Le texte a été en général compris, relativement bien résumé et certains étudiants ont donné des réponses qui se distinguaient des banalités habituelles tant des partisans que des adversaires de la peine de mort. Cependant, mais je ne peux écarter une inévitable subjectivité, l'impression générale au fil des années qui se succèdent à une vitesse grandissante, est celle d'une baisse tendancielle du niveau de langue tant en français qu'en arabe. Les causes en sont aussi multiples qu'insaisissables.

LES FAUTES DE FRANÇAIS

Les fautes d'orthographe obéissent aux règles habituelles du genre : d'une part une confusion graphique d'homophones avec notamment l'incapacité de distinguer l'infinitif du participe passé pour les verbes du premier groupe, c'est le bien connu « Omar m'a tuer » et d'autre part une indifférence aux accents tant les accents distinguant des phonèmes vocaliques que ceux distinguant des lexèmes du type ou/où, a/à et sur/sûr.

Parmi les difficultés peu ou non surmontées, on peut signaler le pronom relatif, qui constitue bien en français un marqueur de différence sociale. La confusion récurrente entre « que » et « qui », ainsi que l'incapacité à se servir du pronom « dont » sans un rappel totalement superfétatoire, apparaissent ici ou là dans les copies (« la peine de mort dont quelques uns la considère *sic* comme une loi nécessaire »...).

Le texte donnait une liste de 10 pays arabes réunis en congrès et c'est là que le problème des noms propres s'est clairement manifesté : la plupart des étudiants n'ont pas conscience du fait que chaque langue a sa propre version des noms de pays, voici quelques exemples de pathologies toponymiques : la Palistine, Yaman, la Sirie, Jordonie, Arabie Saudie, l'Iraque, l'Eghypt, Bahrine, Saudi, Syria, Pilastine, le Morocco, le Lyban, l'alegerie, le Yeman, Libanan, l'Ordone, la Série, l'Irac, le Pléistine, Arabie Souidit, Eghy ; la règle de l'utilisation des majuscules pour les noms propres n'est pas toujours observée.

J'aimerais m'arrêter sur un point de terminologie, dans l'article à traduire figurait le terme *islâh* naturellement polysémique mais qui dans le contexte signifiait « réforme » et ici « réforme juridique » ou « réforme de la justice », voici une partie de ma récolte de perles : renouvellement, correction, perfectionnement, réparation (*plusieurs fois*), pour corriger.

Je laisse de côté les confusions vocaliques entre « u » et « i » ou « i » et « é » qui traduisent un manque de familiarité avec le français ainsi que les confusions dans les formes verbales qui trahissent une ignorance de la distinction entre les formes simples et les formes composées.

LES FAUTES D'ARABE

Comme les années précédentes, en dehors de la forme des lettres où, par exemple, les *sâd* sont formées comme des *hâ'*, nous retrouvons les mêmes problèmes, avec les interdentes qui perdent leur point discriminatoire, et une confusion dans les emphatiques entre le D, le T et le Z. Toujours également des problèmes avec le duel notamment dans les pronoms relatifs. On peut signaler aussi la présence de la conjonction de coordination – le *wâw* – en fin de ligne alors qu'il est censé appartenir au mot suivant et que l'on ne peut couper un mot en arabe en fin de ligne. Enfin, par réaction contre les habitudes dialectales, une inflation des formes nominatives des pluriels masculins réguliers en *îna* alors que la syntaxe demande une forme en *îna*.

SUGGESTIONS AUX CANDIDATS

Cette année sur 33 candidats il y en a eu quatre qui n'ont pas traduit le texte en français ou, en d'autres termes, qui n'ont pas fait la version et se sont contentés de répondre aux questions, comme la version compte pour dix points sur un total de vingt c'est un choix délibéré (ou un moment d'égarement ?) afin de ne pas obtenir la moyenne. Que faire pour que les étudiants comprennent ? La répétition des instructions devrait être faite en amont dans les classes de préparation par le professeur chargé de la matière. En insistant sur le fait qu'il n'y a pas de salut pour celui qui ne fait pas ce que l'on lui demande de faire.

Il faudrait dire plus explicitement que pour la première question de synthèse, l'étudiant doit reformuler le même contenu avec d'autres mots ce qui est le seul moyen, avec la version mais c'est en fait également une version, de savoir si l'étudiant a compris et que ce n'est pas seulement un perroquet zombie.

Enfin les professeurs devraient dire aux élèves qu'il faut soigner la dernière phrase car c'est elle qui reste dans l'esprit du correcteur or, en général, les étudiants sont fatigués par l'épreuve et se relâchent précisément au moment où ils devraient faire une bonne, parce que ultime, impression.

ESPAGNOL

Texte proposé cette année : « ¿Hombres o engranajes? », Lamberto García del Cid, *REDcientífica.com*

17 étudiants ont passé l'épreuve écrite d'espagnol. Leurs notes vont de 04/20 à 15/20, et la moyenne générale est de 10,47 / 20, ce qui révèle un niveau d'ensemble plutôt convenable. Il est agréable de constater, par rapport aux deux ou trois promotions précédentes, que celle de cette année 2008 maîtrise mieux la conjugaison, en particulier, même les temps réputés difficiles (les passés simples et les subjonctifs imparfaits). Il y a également un progrès en ce qui concerne l'orthographe. Nous invitons cependant les étudiants à soigner leur écriture, parfois difficilement lisible, et à ne pas négliger la ponctuation, pratiquement inexistante dans quelques copies. C'est une négligence que nous signalions déjà l'année dernière.

L'épreuve de traduction se révèle souvent difficile pour certains de ces étudiants, d'origine espagnole ou hispanique, de toute évidence, qui ont du mal à prendre des distances avec le texte à traduire, et qui calquent le français sur les tournures ou les structures de l'espagnol. Par exemple : « Pour ceux que cela leur est égal... », « à ceux à qui cela ne nous dérange pas »,... ; « Ils nomment à leur créateur Dieu, ou par une appellation similaire ». On trouve aussi quelques barbarismes (« Il nous a conceptionnés »).

Quelques étudiants ont tendance à réaliser une adaptation plutôt qu'une traduction du texte, ce qui conduit facilement à des contresens. D'autres ne respectent pas le niveau de langage du texte et ont recours, par exemple à des abréviations trop familières : « un ordi » pour « un ordinateur », ou « hasta que se canse » traduit par « jusqu'à ce qu'il en ait marre ». On lit aussi : « quesque ça change », ou « pauvres d'eux ceux qui haïssent les ordinateurs ».

Certains de ces étudiants, lorsqu'ils ignorent la signification d'un mot –ce qui est une situation extrêmement courante dans cet exercice, pratiqué sans dictionnaire- ne prennent pas garde que certains faux sens peuvent créer un nonsens. Lorsque « entretenerse », par exemple, est traduit par « s'entretenir » dans une phrase qui devient : « Il semble que celui qui contrôle nos vies s'entretiendrait en nous donnant des pistes ».

Sur le plan plus spécifiquement grammatical, ce sont les barbarismes de verbes, qui attirent notre attention. Ils concernent en général les formes du passé simple (« nous découvrâmes »). Que cela ne nous empêche surtout pas de souligner que certaines copies font preuve d'une réelle aisance dans cet exercice, et d'une technique bien maîtrisée. La langue devient alors élégante, fluide.

Pour ce qui est de la deuxième partie de cette épreuve, elle se compose de deux questions. La première, par sa formulation, invite généralement à un compte-rendu du texte, prouvant qu'il a été bien compris. Bien sûr, rien n'interdit à l'étudiant d'étayer les propos du texte de considérations personnelles qui viendraient l'éclairer ou l'illustrer, l'exercice demeurant finalement assez ouvert. La deuxième question invite, pour sa part, à une réflexion personnelle qui soit capable de remettre en question les affirmations du texte proposé. Les étudiants, d'une manière générale, s'en sont plutôt bien tirés. Ils font souvent un réel effort d'analyse, s'impliquant vraiment dans leurs prises de position qu'ils savent exprimer parfois avec une légère touche d'humour. Pour certains d'entre eux, malheureusement, exprimer les choses en espagnol pose de grandes difficultés. Les barbarismes et les incorrections de toutes sortes (lexicales, grammaticales) nuisent beaucoup à leur rédaction.

ITALIEN

8 candidats ont composé dans cette épreuve cette année. Les notes vont de 5 à 18 (4 copies en dessous de la moyenne et donc 4 au dessus).

La principale difficulté était d'ordre civilisationnel (un candidat, par exemple, a placé Garibaldi au 17^{ème} siècle). Le texte choisi traitait en effet de la relation qu'entretiennent les Italiens avec leur langue. Les références littéraires ont été complètement ignorées, sauf dans une copie ; en outre, l'aspect dialectal, très important dans le contexte du sujet, a été ignoré par la moitié. Nous considérons que des étudiants présentant l'italien en « langue vivante 1 » ne peuvent pas ignorer cet aspect, *a fortiori* s'ils sont italophones.